Sécurité incendie et industrielle

Cahier des charges

Imageur thermique intégré au masque avec trousse professionnelle Scott[MC] 3M[MC]

Énoncés de spécifications

Ces spécifications couvrent une technologie à mains libres essentielle à la mission qui est intégrée au masque et qui est toujours accessible aux pompiers. Le système a été conçu de manière à fournir une imagerie thermique procurant des renseignements de base aujourd'hui et pouvant s'adapter aux améliorations futures en matière de sécurité. Le système de caméra sera composé d'une caméra d'imagerie thermique montée sur masque et d'un écran intégré au masque. Le système de caméra fourni sera un produit commercial standard qui répond aux exigences des spécifications présentes. Toute exception à l'un de ces éléments est inacceptable. Les matériaux utilisés pour la fabrication du système de caméra doivent être neufs, non utilisés et d'une qualité conforme aux pratiques d'ingénierie et de fabrication modernes. Les matériaux doivent être exempts de défauts et convenir à l'utilisation à laquelle ils sont destinés.

	Conformité	
Garantie et certifications	Oui	Non
1. La caméra doit être garantie exempte de défauts par le fabricant pour une période de deux ans à partir de la date de fabrication.		
2. Le système de caméra doit être compatible avec le Masque AV-3000 HT Scott[MC] 3M[MC], ainsi qu'avec l'APRA Air-Pak X3 Pro Scott[MC] 3M[MC], l'APRA X3 Scott[MC] 3M[MC], l'APRA AP-75 Scott[MC] 3M[MC] et l'APRA Propak Scott[MC] 3M[MC] conformes aux normes NFPA 1981 et 2013.		

Spécifications physiques et de rendement	Oui	Non
1. Le système de caméra doit pouvoir capter, transformer en images et afficher le rayonnement infrarouge dans une plage de longueurs d'ondes spectrales de 8 à 14 microns.		
2. La caméra d'imagerie thermique à mains libres doit être montée sur le masque de l'APRA. L'écran doit être monté à l'intérieur du masque, doit toujours être visible par l'utilisateur et ne doit pas nécessiter l'utilisation des mains pour être visualisé.		
3. La caméra d'imagerie thermique doit comporter un capteur d'imagerie aux infrarouges comprenant au moins 19 200 pixels.		
4. La caméra d'imagerie thermique doit être dotée d'une fenêtre en germanium pour protéger la lentille interne. La fenêtre doit être enduite d'un revêtement antireflet et trempée au carbone pour limiter les dommages pendant l'utilisation.		
5. Pour assurer l'intégrité de la résistance à l'eau de la caméra d'imagerie thermique et de l'écran intégré au masque dans diverses situations, ces deux éléments doivent comprendre des systèmes électroniques internes isolés de tous les endroits accessibles par l'utilisateur. De plus, ils doivent être conformes aux normes IP66 et IP67.		
6. Le système de caméra et les piles ne doivent pas peser plus de 240,9 g (8,5 oz) combinés.		
7. La caméra d'imagerie thermique doit comporter trois piles alcalines AAA et doit pouvoir fonctionner pendant 4 heures avec une charge complète (nominale).		
8. L'écran intégré au masque doit comporter deux piles alcalines AAA et doit pouvoir fonctionner pendant 4 heures avec une charge complète (nominale).		
9. La caméra d'imagerie thermique doit comporter un voyant à DEL qui indique sa mise sous tension.		
10. Le système de caméra doit avoir été mis à l'essai pour la résistance à la chaleur et doit pouvoir résister au moins à une température de 260 °C (500 °F) pendant cinq minutes.		
11. Le système de caméra doit disposer d'une fonction d'arrêt automatique basée sur le mouvement qui peut être configurée par l'utilisateur.		
12.Le système de caméra doit disposer d'une option de système de détection du point le plus chaud dans le champ de vision et afficher sa température relative.		
13. Le système de caméra doit disposer d'une option de système de détection du point le plus froid dans le champ de vision et afficher sa température relative.		
14. Le système de caméra doit disposer d'une option d'enregistrement vidéo. La fonction d'enregistrement vidéo doit enregistrer automatiquement et sauvegarder jusqu'à 30 heures de séquences vidéo.		

Division des produits de protection individuelle de 3M
3M Canada
C.P. 5757
London (Ontario) N6A 4T1
1 800 364-3577

1 800 247-7257
OrderScott@mmm.com
3M.ca/ScottSafety

3M et Scott sont des marques de commerce de 3M, utilisées sous licence au Canada.
© 2019, 3M. Tous droits réservés. 1811-13444 F